

Dossier N°V106679.00

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION



CIFD
XXXXXXXXX
28/03/2017

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

***L'AN DEUX MILLE DIX SEPT
ET LE VINGT HUIT MARS à partir de 14 heures 00***

A LA REQUETE DE :

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), SA à conseil d'administration au capital de 124 821 566,00 €, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 379 502 644, dont le siège social est 26/28, Rue de Madrid à PARIS (75008), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Venant aux droits du **CREDIT IMMOBILIER DE France RHONE ALPES AUVERGNE (CIFRAA)**, SA à conseil d'administration au capital de 181.039.170 €, inscrite au RCS de LYON sous le numéro B 391 563 939, dont le siège social était 93/95, Rue Vendôme (69457) LYON CEDEX 06, en suite d'une fusion absorption effective au 1^{er} Juin 2015.

Venant lui-même aux droits du **CREDIT IMMOBILIER DE France FINANCIERE RHONE AIN (CIFFRA)**, dont le siège social était 93/95, Rue Vendôme (69006) LYON, inscrit au RCS de LYON sous le numéro B 391 538 808.

Faisant élection de domicile au siège de la Société Civile Professionnelle d'Avocats Interbarreaux **REFFAY & Associés**, inscrite aux Barreaux de l'Ain (01) et de LYON (69), établie à **BOURG EN BRESSE (01004)**, 44, Rue Léon Perrin, représentée par Monsieur le Bâtonnier **Philippe REFFAY**.

Lequel me demande dans le cadre d'une procédure immobilière de bien vouloir dresser procès-verbal de description des biens immobiliers appartenant à Monsieur **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**, sis sur la Commune de **GRAND-CORENT (01250)**, lieudit « Les Côtes ».

Et ce en vertu d'un acte exécutoire reçu le 4 Octobre 2005 par Maître **Paul GAUD**, Notaire associé à **BOURG EN BRESSE**.

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je soussigné, Daniel FERY, Huissier de Justice associé de la SELARL AHRES, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice, à la résidence de BOURG EN BRESSE, 01000, 16, Rue de la Grenouillère.

Certifie m'être transporté ce jour, sur la Commune de GRAND-CORENT (01250), lieudit « Les Côtes », Section A numéro 675, lieudit « Les Côtes », d'une contenance de 16 a 72 ca, bien constituant le lot numéro 18 du lotissement dénommé « Les Côtes », créé suivant arrêté préfectoral du 7 Octobre 1974.

Sur place, j'étais accompagné de :

- **Monsieur Charles BERNARD, Maire de la Commune de GRAND-CORENT.**
- **Monsieur Jérôme DUBOIS, serrurier.**
- **Monsieur Jérôme PIRAT de la Société BATIMEX chargée des expertises.**

J'ai demandé au serrurier d'ouvrir les lieux.

Ce dernier m'a fait remarquer qu'ils n'étaient pas fermés à clé.

Je suis donc rentré dans ledit immeuble, et j'ai constaté ce qui suit :

Il s'agit d'une maison traditionnelle dont la construction remonte à 1981.

















Elle est cadastrée Section A, numéro 675, lieudit « Les Côtes », pour une contenance de 16 a 72 ca.

Cette maison domine la vallée de l'Ain avec une très belle vue directe sur cette vallée.

Elle est actuellement inoccupée.

Elle est composée comme suit :

Partie atelier



Au sol, béton.

Murs en moellons bruts, non enduits.

Partie habitation

Entrée



Au sol, carrelage.

Pièce équipée d'un radiateur de chauffage central, d'un placard.

Murs doublés de lambris.

Plafond en frisette.

Qui dessert :

Un W.C. avec lavabo.



Pièce équipée d'un radiateur de chauffage central, d'une VMC.

Cloisons en bois.

Plafond en frisette.

Une pièce de vie



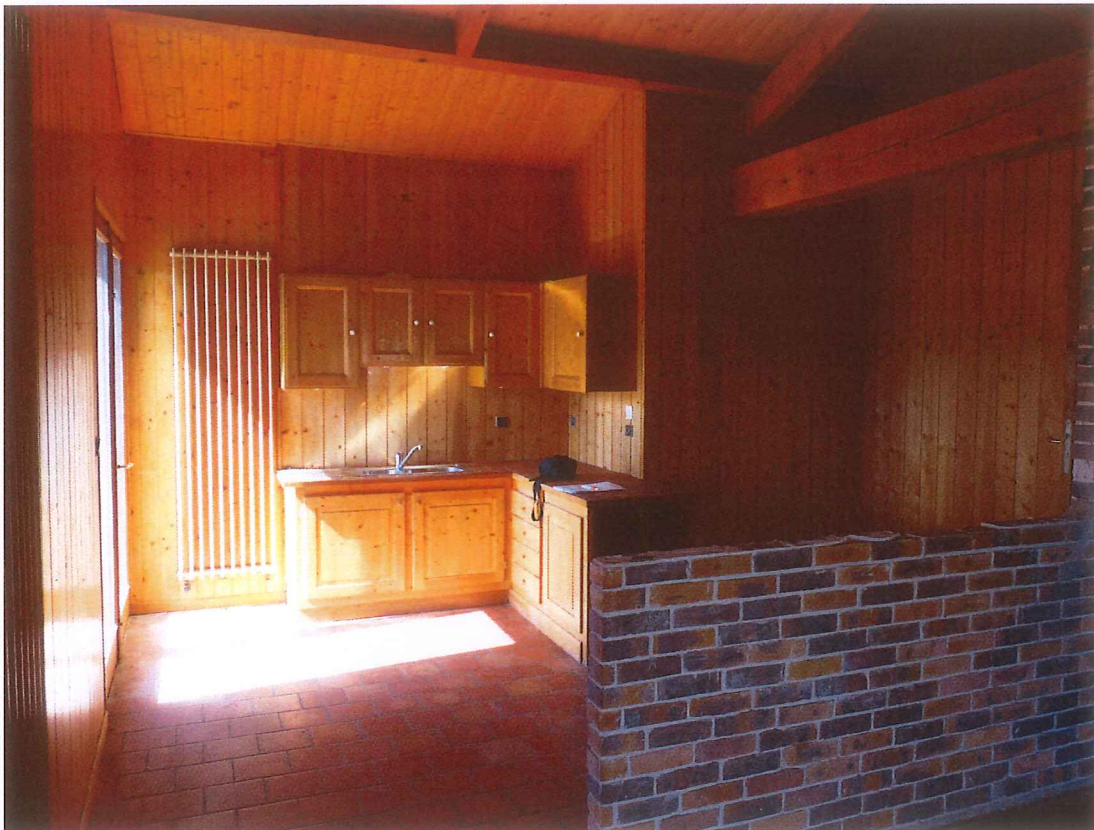
Au sol, carrelage.

Pièce équipée de trois radiateurs de chauffage central, avec un coin cuisine.

Les murs sont recouverts de bois.

Le plafond est en frisette avec puits de lumière.

Le coin cuisine est équipé d'un évier, et de deux portes fenêtres donnant sur une terrasse en bois qui nécessite une réfection.



Depuis cette entrée, on accède à une mezzanine.

Au sol, parquet bois.

Cloisons doublées de lambris bois.

Pièce équipée d'une climatisation.

Depuis cette mezzanine, on accède à un couloir qui dessert une salle de bains.



Salle de bains



Pièce équipée de deux lavabos, d'une douche, d'une baignoire, et d'un radiateur de chauffage central.

Chambre numéro 1



Au sol, moquette.
Cloisons tapissées.
Pièce équipée d'un radiateur de chauffage central et d'un placard.

Chambre numéro 2



Au sol, moquette.

Cloisons tapissées.

Pièce équipée d'un radiateur de chauffage central.

Chambre numéro 3



Au sol, moquette.

Murs recouverts de lambris.

Pièce équipée d'un radiateur de chauffage central et d'une grande baie vitrée donnant sur la vallée de l'Ain.

Il s'agit de la partie nuit.

Niveau inférieur

On y accède par un escalier.



Il y a une grande pièce.



Au sol, parquet.

Murs recouverts de lambris bois.

Pièce équipée de deux radiateurs de chauffage central, d'une cheminée avec insert, une grande baie vitrée donnant directement sur la vallée de l'Ain.



Cette partie est également ouverte sur la pièce de vie précédemment décrite.

Au niveau inférieur, il se trouve également la **chaufferie**.



Pièce équipée d'une chaudière fuel.

A l'arrière, une cuve à fuel.

Cette pièce est en moellons bruts, non enduit.

Au sol, dalle béton.

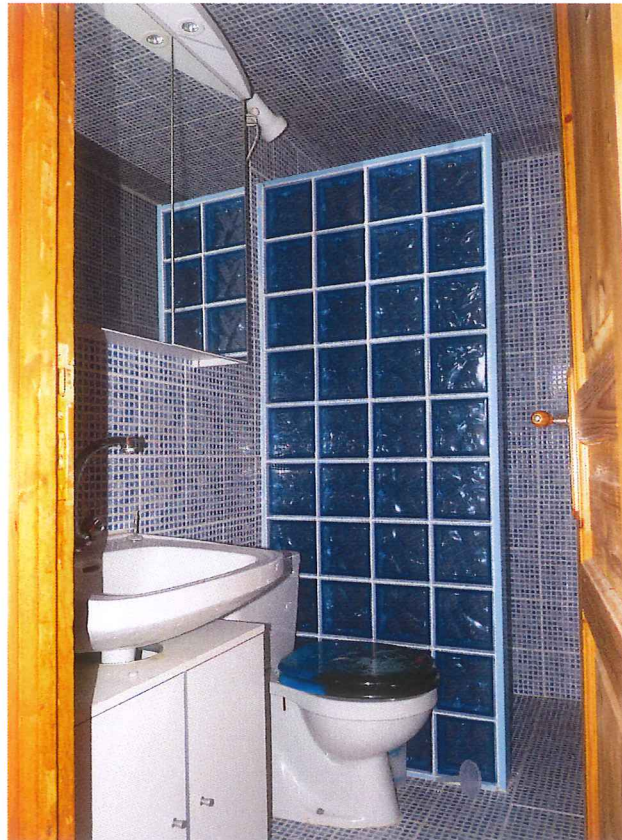
A ce niveau inférieur, également une chambre.

Chambre



Au sol, moquette.
Murs recouverts de lambris bois.
Pièce équipée d'un radiateur de chauffage central.

Une salle d'eau



Au sol, murs et plafond, faïence.

Pièce équipée d'un lavabo, d'un W.C. et d'une douche.

Cette maison inoccupée est équipée d'un chauffage central radiateur fuel.

Extérieurement, elle est enduite.

Les toits sont recouverts de tuiles rondes.

Le terrain étant en pente, elle est construite sur vide-sanitaire.

Le terrain est actuellement non entretenu.

La terrasse-bois a besoin d'une réfection.

Il y a sur le terrain une ancienne piscine hors sol qui n'est plus en état.

Cette maison est située dans le lotissement « Les Côtes », Impasse des Chaplannes.

Aux dires de Monsieur le Maire, il n'y a pas de représentant du conseil syndical dans le lotissement.

La maison est équipée d'une fosse septique.

Je me suis ensuite rendu à la Mairie de GRAND-CORENT (01250), où j'ai pu avoir accès au dossier.

J'ai constaté que le permis de construire remontait au 3 Mai 1978, la déclaration d'achèvement des travaux au 11 Juin 1981, et le certificat de conformité a été obtenu le 13 Août 1981.

Sera annexé au présent procès-verbal :

- Un plan cadastral.
- Le rapport BATIMEX.

Ayant terminé là, je me suis retiré, et de retour à mon Etude, à 16 heures 30, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir à ma requérante ce que de droit.

Je certifie en outre que les photographies insérées au présent procès-verbal de description ont été prises par mes soins et n'ont subi aucune modification.

Elles sont le fidèle reflet de la réalité constatée sur les lieux.

DONT ACTE. SOUS TOUTES RESERVES.

COUT : CINQ CENT CINQUANTE NEUF EUROS 22 CTS.

Emoluments art. A 444-3	220.94 €
Emoluments temps art. A 444-29	225.00 €
SCT	7.67 €
TVA 20 %	90.72 €
Taxe forfaitaire	14.89 €
TOTAL TTC	559.22 €

